



Opération de Développement Rural – Baelen

Compte-rendu de la CLDR n°5 – 15/07/2024

Visite de terrain à Membach

Faymonville, le 16 juillet 2024

Présences (9) :

Citoyens			
MUSICK Shauni	A	BEBRONNE Francis	E
CORMAN Serge	P	POST Benoit	P
BECKER Brigitte	P	POLIS Nathan	E
ALDENHOFF Geneviève	E	FLAMENT Ophélie	A
BRANDT Roger	E	MAGEREN Alain	A
GERAERDS Monique	P	LEBELLE Romane	A
GLINEUR Michel	A	KROEMMER David	P
VOJTASSAK Yves Jean	P	RANDAXHE David	P
HAVET Jacky	A	VO PHUC Kevan*	E
CORMAN Christophe* ¹	A		
Membres du Conseil Communal			
BECKERS Audrey	P	THÖNNISSEN Nathalie	P
SCHEEN Arnaud	A	MASSENAUX Fabrice	E

Pour la FRW : Rosine Bronlet et Bertrand Lecloux, agents de développement.

Pour le bureau d'études Sen5 : Ingrid Teheux, géographe climatologue.

Ordre du jour :

1. Accueil des participants
2. Visite de terrain, travail en sous-groupe : analyse
3. Mise en commun de l'analyse

¹ Membres invités – candidature non encore validée par le Conseil

Site Internet de l'Opération de Développement Rural : <https://www.4837enactions.info/>

1. Accueil des participants

Rosine Bronlet et Bertrand Lecloux, de la Fondation Rurale de Wallonie, accueillent les personnes présentes sur la place du village. Ils expliquent l'objectif principal de la soirée.

2. Visite de terrain, travail en sous-groupes : analyse

Partant de la fiche-projet n°1 « Aménagement du centre de Membach », cette cinquième rencontre de la CLDR a pour objectif de réfléchir ensemble aux potentialités de réaménagement de la place de ce village. Pour ce faire, les membres avaient rendez-vous devant l'église à 18h. En termes d'outils analytiques, la FRW avait préparé des dossiers comprenant : une grille d'analyse des enjeux, un questionnaire d'analyse de l'espace concerné, une copie du plan cadastral, un plan aérien et un plan comprenant les aménagements et éléments présents actuellement sur cet espace.

Cette rencontre s'est organisée durant l'été 2024, période plus creuse et période de prudence électorale. La volonté était donc de continuer à travailler sur l'élaboration du PCDR et de ses fiches-projets, en maintenant surtout la dynamique actuelle du groupe. Sans cette réunion, aucune autre n'était prévue endéans les 3 mois. Par ailleurs, la rencontre sur le terrain permet aux membres de la Commission non originaires de Membach de s'approprier une première fois les lieux du projet à réaliser dans le cadre du PCDR. Etant donné que lors de la première ODR, la place de Baelen a été réaménagée (projet du PCDR), il semble logique que ce soit la place de Membach qui soit réaménagée dans le cadre de la nouvelle ODR. Ce projet sera donc probablement priorisé en lot 1.

Méthodologie : les participants sont répartis en deux sous-groupes. Chaque sous-groupe reçoit le dossier avec tous les documents analytiques, et chaque membre reçoit un plan actuel de l'espace, un plan aérien et le plan cadastral du lieu. Ils disposent de 45 minutes pour déambuler librement dans la zone concernée et analyser l'espace et répondre aux questions du dossier. Il leur est premièrement demandé d'analyser les principaux enjeux de l'espace avant son aménagement (activités et fonctions de l'espace, usagers concernés, ambiances et caractéristiques, éléments naturels, éléments construits, mobilité au sein de l'espace, équipement de l'espace). Dans un second temps, ils devaient répondre au questionnaire d'analyse de l'espace, plus long et complet, accompagné de la vue aérienne de l'espace et du plan cadastral. Ce questionnaire comprend 8 sections, intitulées :

- 0) « Votre relation personnelle avec cet espace »,
- 1) « Les usagers, les activités et les fonctions de cet espace »
- 2) « Les ambiances et caractéristiques de l'espace »
- 3) « Les éléments naturels »
- 4) « Les éléments construits »
- 5) « La mobilité au sein de l'espace »
- 6) « L'équipement de l'espace »
- 7) « Votre point de vue sur cet espace »

3. Mise en commun de l'analyse

Au terme de l'analyse en sous-groupes, une mise en commun des deux est prévue.

Chaque membre peut d'abord exprimer dans les grandes lignes les aménagements principaux qu'il/elle verrait.

Résultats :

AVANT DE LA PLACE – côté carrefour



Propositions d'aménagement(s) :

- En faire un espace convivial couvert et ouvert sur les côtés (ou à l'arrière de l'église)
- Y implanter des panneaux liés aux balades du territoire
- Placer un espace de co-voiturage
- Végétation : maintenir les arbres existants voir diversifier les essences
- Planter plus de végétation
- Replacer un espace avec des bancs et des poubelles ; rendre les poubelles actuelles moins « centrales ».
- Laisser des bancs sur les côtés
- Imperméabiliser le moins possible, y installer par exemple des dalles style klinkers

Remarques :

- Le projet de liaison douce Baelen-Membach va passer par la partie route, par le carrefour. Propositions d'aménagements par rapport à cette zone : bande centrale large avec marquage adéquat (ou voie centrale banalisée).
- Dans le PCDR de Limbourg, il existe un projet de liaison cyclable entre la beurrerie Corman et Goé, qui ne tient pas compte de la Vesdrienne dont le tracé sur la commune de Baelen n'est pas encore arrêté. Si Baelen propose un projet de liaison cyclable entre Membach et la beurrerie, il pourra obtenir jusqu'à 90% de subside (plafond à 850.000€) car ce serait un projet transcommunal
- Les deux places de parking du bas seront bientôt dotées de bornes de recharge électriques

Autres propositions pour cet espace :

- Essayer de créer un maximum de connexions vers les endroits stratégiques (vers la Gileppe, ...), et maximiser les voies douces.
- Repenser, remettre à niveau et optimiser l'offre de parking déjà présente
- Tenir compte d'un passage pour les PMR
- Fermer la route devant la salle Saint-Jean, ou du moins réduire la largeur de celle-ci pour gagner de l'espace pour des aménagements (parking, ...)
- Repenser l'espace devant le chemin menant au presbytère et à l'école (sécurité dépôt enfants)
- Idée : bien que ce soit une initiative privée, installer un point d'HoReCa dans le centre

LE LONG DE LA PLACE – côté droit de l'église



Propositions d'aménagement(s) :

- Maintenir la route en sens unique, pour la sécurité des riverains et le dépôt des enfants à l'école (entrée par le presbytère) OU optimiser le parking pour avoir des places pour se garer ailleurs et déposer les enfants à l'école en sécurité (tout en les gardant proches).
- Réduire la vitesse de circulation et mieux délimiter l'espace pour les voitures
- Agrandir l'espace convivial
- Mise en valeur et restauration de l'espace des croix (mettre des lumières pour les éclairer, restaurer les gravures sur les croix, ...)

LE LONG DE LA PLACE – côté gauche de l'église



Propositions d'aménagements :

- Rogner de l'espace devant la salle Saint-Jean, pour agrandir l'espace convivial ou de parking de ce côté-là de la place.
- Déplacer l'abri bus du même côté que le point d'arrêt (côté salle St-Jean), par exemple le placer près de l'éventuel futur kiosque
- Maintenir un point d'arrêt pour le bus du côté de la salle St Jean si la rue reste ouverte à la circulation

ARRIÈRE DE LA PLACE – côté ancienne école



Propositions d'aménagement(s) :

- Y placer un espace convivial, comme un kiosque ouvert sur les côtés, avec des bancs
- Faire attention à garder suffisamment de place pour les installations des forains (lors de la fête du village de Membach, chaque année à la fin du mois d'août)
- Profiter du dénivelé entre la zone enherbée et la route pour en faire une zone d'assises en escalier (similaire à la place de Baelen)
- Remettre tout à niveau (entre la rue Léonard Moray et la salle St-Jean) tout en gardant un accès pour les PMR.

REMARQUES GÉNÉRALES :

En ce qui concerne la végétation, nécessité de d'abord penser aux aménagements principaux (parking, bancs, abris, arrêts de bus, accès PMR, ...), puis selon l'espace encore disponible et sa

disposition, réfléchir au type de végétation à planter et à ses emplacements. Par exemple, agrandir l'espace jardin et mettre de la végétation en bordure.

Il y a un lien à faire avec le futur terrain multisport, qui sera situé à l'arrière de la nouvelle école. Une box pour les vélos sera d'ailleurs installée près du presbytère.

Fabrice Massenau, ne pouvant être présent à la réunion, nous avait préalablement envoyé ses remarques concernant l'aménagement de l'espace :

- Favorable à l'aménagement du réseau d'égouttages du centre de Membach, dans le respect du bon sens et en tenant compte des travaux liés au projet de liaison douce entre Baelen et Membach (ODR 1)
- Remarque : danger dans le projet de liaison, qui induira à de nouvelles traversées délicates de part et d'autre du carrefour au centre de Membach (déjà très dangereux)
- Points les plus importants à prendre en compte : la sécurité (du carrefour au centre et des traversées) et l'efficacité (et synchronisation) des travaux de ce projet et de celui de la liaison douce Baelen-Membach (éviter le gaspillage et les travaux inutiles).

Points positifs et négatifs :

Éléments positifs (à garder)	Éléments négatifs (à repenser/supprimer)
La verdure autour et les arbres à l'avant de l'église	Sols peu praticables
L'impression d'espace, le dégagement autour de l'église	Poteau électrique situé juste à côté de l'église, d'où partent tous les câbles électriques (vue aérienne enlaidie)
	Espace trop minéralisé
	Peu/pas d'harmonie visuelle
	Manque d'accès PMR, piétons, vélo
	Pas de point de restauration
	Abri bus placé du mauvais côté de la route

4. Analyse de la grille des enjeux

A posteriori de cette réunion, les agents de la FRW ont analysé les résultats des grilles des enjeux complétées par les deux sous-groupes. Ci-dessous sont mentionnés les éléments cochés par les membres, à prendre en compte dans la réflexion du projet.

Les usagers, les activités et les fonctions de l'espace :

- ➔ Mise en évidence de certains usagers existants et futurs dans l'aménagement de l'espace → fêtes de village (barbecue, kermesse), vélos, piétons (école, villageois, salles, ...)
- ➔ L'intégration d'une nouvelle fonction dans l'espace → espace rencontre, tables et bancs, jeu d'échecs géant

- La prise en compte des besoins spécifiques des fonctions présentes et futures → parking, convivialité, activités de la salle Saint-Jean
- Autres : PMR = prévoir de faciliter l'accès

Les ambiances et caractéristiques de cet espace :

- Le maintien ou le développement du caractère végétal de l'espace
- La prise en compte des différents sous-espaces (ambiances et usages variés), à aménager spécifiquement tout en ayant une cohérence d'ensemble
- Autres : réaménager les parkings et trottoirs

Les éléments naturels :

- La végétalisation de l'espace

Les éléments construits :

- La valorisation du patrimoine bâti (restauration et mise en valeur des croix, et restauration du muret)
- La structuration de l'aménagement sur base de certains éléments construits → salle, école, terrain multisports, ...
- Autres : refaire l'accès à l'église

Les caractéristiques de l'espace public :

- L'uniformisation des revêtements de sol
- L'emploi de matériaux adaptés aux usages de l'espace
- La perméabilité de l'espace
- L'aménagement transversal de l'espace (de façade à façade) pour atténuer l'impact de la voirie
- L'affirmation des lieux comme cœur du village
- La bonne gestion et prise en compte des devant-de-portes privés ou publics dans la conception de l'aménagement
- La prise en compte des anciennes configurations de l'espace (croix sur le côté de l'église)

La mobilité au sein de l'espace :

- La diminution de la vitesse des véhicules (vitesse près de l'école)
- La gestion du carrefour devant pour une meilleure fluidité du trafic
- La gestion du passage des poids lourds et/ou charroi agricole

Sécurisation de l'espace public :

- La sécurisation globale de l'espace pour les piétons et les cyclistes
- La diminution de l'espace dédié à la circulation automobile au profit de la convivialité et de la sécurité des piétons et des cyclistes
- Autres : bandes cyclistes, routes partagées

Mobilité douce et accessibilité piétonne :

- La création de cheminements pour les modes doux
- Une meilleure continuité des cheminements pour les modes doux
- La mise en place d'aménagements spécifiques dédiés aux cyclistes
- La création ou l'augmentation de places de stationnement vélo
- L'atténuation des limites entre les espaces dédiés à la mobilité douce et ceux dédiés à la circulation automobile au profit de la création d'une zone de convivialité
- Autres : mettre des espaces de mobilité douce du côté « fermé » de la place, repenser le réaménagement des modes doux

Stationnement automobile :

- La suppression partielle ou totale des places de stationnement au profit de la convivialité (si on ferme une des deux routes sur les côtés)
- Une meilleure localisation pour les espaces de stationnement.
- La création ou l'augmentation de places de stationnement
- Autres : un meilleur aménagement des places de parking

Autres initiatives de mobilité :

- La mise en place d'un point de covoiturage

L'équipement de l'espace :

- ➔ La mise en place d'un mobilier public au profit de la convivialité de l'espace (kiosque, terrasse, ... dans le jardin de l'église)
- ➔ L'enfouissement des câbles aériens et poteaux électriques pour avoir un espace plus dégagé visuellement (la borne électrique derrière l'église)
- ➔ Autres : réaménager une boîte à livres et un panneau indicateur de randonnées, avec des cartes.

Quelques photos prises lors de la visite de terrain :



Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Rosine Bronlet et Bertrand Lecloux